

COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE DE L'ACCUEIL FAMILIAL DU 14 NOVEMBRE 2023 à la CCI d'Angoulême.

Ouverture de la journée par Madame PRAGOUT, vice-présidente chargée du handicap et des personnes âgées et par Monsieur Philippe BOUTY Président du Conseil départemental.

Le Conseil départemental a souligné sa forte implication aux côtés des accueillants familiaux et notamment dans l'évolution de leur statut pour contribuer à la reconnaissance de leur activité.

Les professionnels de l'accueil familial se sont présentés :

- **Madame Cécile DEPLACE**, directrice de la direction de l'autonomie ;
- **Madame Marie-Christine BOYER**, cheffe du service médico-social a pu alerter sur la nécessité d'informer sur la date exacte de départ des personnes âgées accueillies, personnes âgées afin de ne pas créer d'indus d'allocation personnalisée à l'autonomie. Une fiche à cet effet a été remise pour que chaque accueillant puisse signaler le départ d'un accueilli au service accueil familial (Cf fiche ci jointe).
- **Madame Solène MERCEUR**, cheffe du service accueil familial a évoqué le souhait du Département d'immersion pour les demandeurs d'agrément. Si vous êtes volontaire pour recevoir des demandeurs à votre domicile (6 heures) vous pouvez vous inscrire auprès du service (cf bulletin d'information N° 27) ;
- **Madame Elodie LAVIE CAREL et Madame Séverine LACOURARIE**, gestionnaires du dispositif APA et accueil familial ;
- **Madame Yabsera GOBIN**, apprentie au service médico-social ;
- **Madame Sandra CHAPUZET**, coordinatrice du Sud Charente a pu faire un retour sur les projets des accueillants familiaux du territoire : faire bénéficier aux accueillis qui le souhaitent de l'équithérapie et créer une association pour proposer des activités aux accueillis ;
- **Madame Véronique CREPEL, coordinatrice du Nord Est Charente** a pu parler du projet de Chorale porté par des accueillants et des accueillis du secteur ;
- **Madame Stéphanie KOLENC CARO, coordinatrice du Sud-Ouest** a pu évoquer le souhait de faire évoluer les outils de l'accueil familial et notamment le contrat d'accueil afin qu'il soit plus facile d'utilisation et de transmission ;
- **Madame Frédérique SIECA**, coordinatrice du Nord Charente a développé les projets de travail en cours comme le remplacement ou les activités à destination des accueillis.

1. LES PARTICIPANTS :

Sur 58 accueillants familiaux inscrits (34 %), 55 accueillants (35,48%) ont pu participer à cette journée organisée sur le thème de « comment stimuler les personnes accueillies afin qu'elles conservent ou maintiennent leurs capacités cognitives ? ».

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

4 accueillis étaient inscrits, dont un qui devait apporter un témoignage. Pour des raisons de santé, ces derniers n'ont pas pu participer.

13 partenaires étaient également mobilisés, représentants l'AFA 16, les MAFPAH, l'UFIAF, l'ADAPEI, Le POINTEAU, l'UDAF, l'ATI et l'ADMR.

Au total, 70 personnes ont participé à cette journée.

2. LES INTERVENTIONS :

2.1 **Le DOCTEUR Marie-Françoise GRUEL**, gériatre à l'équipe mobile des hôpitaux du Sud Charente, est intervenue sur « l'intérêt de stimuler les personnes accueillies afin qu'elles conservent ou maintiennent leurs capacités cognitives » :

A l'aide de vidéos, le docteur a expliqué l'intérêt neurologique de stimuler le cerveau tout au long de la vie. Elle a évoqué :

- Comment le cerveau se construit tout au long de la vie ? <https://apprendreaeduquer.fr/developpement-du-cerveau-humain/>;
- Le cerveau est un organe complexe et puissant : c'est le siège de la mémoire <https://www.youtube.com/watch?v=4rOT336UBmA> et des émotions <https://www.youtube.com/watch?v=X-uYuUpDyDs>
- L'impact des maladies dégénératives sur le fonctionnement du cerveau https://www.google.com/search?sca_esv=571311955&rlz=1C1GGRV_enFR827FR827&q=fonctionnement+du+cerveau+alzheimer&tbm=vid&source=lnms&sa=X&ved=2ahUKEwjv2dP7xeGBAxVVSXaQEHbZ2CE4Q0pQJeg;
- L'importance de l'alimentation dans le fonctionnement du cerveau https://www.facebook.com/brutofficiel/videos/ces-maladies-du-cerveau-li%C3%A9es-%C3%A0-l'alimentation/307985527140519/?locale=fr_FR et la nécessité de le préserver des méfaits du stress https://www.google.com/search?q=effet+du+stress+sur+le+cerveau&sca_esv=571285583&rlz=1C1GGRV_enFR827FR827&biw=1680&bih=907&tbm=vid&ei=TVYfZc6OGKmvkdUPvs mkmAg&ved=0ahUKEWjO7dagr-GB;
- L'importance d'une approche bienveillante avec des exemples comme les ateliers CARPE DIEM de la Mutualité Française de Charente <https://www.youtube.com/watch?v=ww7lOggWUwM> et un extrait du film « Flore » (2014) <https://www.youtube.com/watch?v=ly681zPqMqs>

2.2 **Madame Corinne FORT**, prestataire de l'UNA (union nationale de l'aide, des soins et des services à domicile) est intervenue sur les activités à réaliser à domicile pour stimuler la mémoire avec la remise à chaque participant d'un livret répertoriant ces activités :

A l'aide de 5 accueillants volontaires, Madame Corinne FORT a pu montrer comment on pouvait proposer des petits jeux de mémoire stimulants sans faire l'acquisition de matériels spécifiques. Madame FORT a fait expérimenter à la salle un exercice de respiration favorisant la concentration.

Des livrets d'activité sont à votre disposition. Vous pouvez le demander à la coordinatrice de votre secteur.

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

2.3 **Yabsera GOBIN**, apprentie au secteur accueil familial est intervenue sur le projet d'accès aux outils numériques des accueillants et des accueillis mené au cours du 1er semestre 2023, illustré par le compte rendu d'expérience d'une accueillante et d'un accueilli, absent ce jour :

8 accueillants et 1 accueilli ont pu bénéficier de cette initiation : les accueillants peuvent ainsi envoyer des courriels avec des pièces jointes, prendre des rendez-vous médicaux via Doctolib et accéder aux bulletins de rémunération via le site de l'URSSAF. Madame Marie-Claude GAREAU, accueillante familiale a pu exprimer sa satisfaction par rapport à cette aide. L'accueilli peut dialoguer avec sa famille par mail, améliorer son niveau de grammaire et d'orthographe et jouer à un jeu virtuel en lien avec sa passion pour le jardinage.

A l'issue de la journée, 8 accueillants ont demandé une intervention pour eux même et deux pour leurs accueillis.

2.4 **l'AFA 16** est intervenue sur les activités culturelles et de loisirs proposées aux accueillants et aux accueillis :

L'association Départementale des accueillants familiaux a développé ses missions (cf plaquette jointe). Madame Marie-Madeleine MITROPE a pu évoquer le fonctionnement de l'association et Madame Ghislaine GOYER-TROUVE a pu expliquer les activités, les animations et les manifestations proposées aux accueillants et aux accueillis.

Monsieur Stéphane ARNAUD a détaillé l'animation d'ateliers ouverts aux accueillants et aux accueillis notamment pour confectionner des objets qui seront vendus sur les marchés de Noël.

Une exposition photos sur ces ateliers, réalisée par Madame Linda TESSIER était accessible toute la journée.

Pour organiser les journées en conformité avec le cadre réglementaire de l'accueil familial, il sera opportun de réaliser un groupe de travail pour formaliser les règles organisationnelles en lien avec les mandataires et les partenaires.

3. LES PROPOSITIONS DE THEMES POUR LES MANIFESTATIONS FUTURES :

Pour les journées futures, des thèmes ont été proposés. Il s'agit de :

- Les personnes en situation de handicap ;
- Communiquer avec les personnes déficientes ;
- Les maladies des personnes en situation de handicap ;
- L'utilisation des réseaux sociaux par les accueillis et les dérivés ;
- Les accueillis de culture différente (religion, barrière de la langue) ;
- Comment organiser une sortie de groupe ? ;
- Les maladies neurologiques et la maladie mentale ;
- L'épuisement professionnel ; les signes du burn-out : **sujet abordé en formation continue (possibilité de s'inscrire sur demande) ;**
- Le deuil : **sujet abordé en formation continue (possibilité de s'inscrire sur demande) ;**

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

- Le cadre légal de l'accueil familial (rémunération, congés, responsabilités, retraite progressive...) : **sujet abordé deux fois par an par le CD et l'ADMR (possibilité de s'inscrire sur demande)** . Proposition d'intervenir sur les groupes territoriaux.

Si vous avez d'autres idées de thème, merci d'en informer le secteur accueil familial.

Le Département, notamment le secteur accueil familial est à votre écoute pour répondre à vos situations particulières

- soit par téléphone au 05 16 09 72 62 ou au 05 16 09 76 44 ou au 05 16 09 71 60 ou
- par courriel aux adresses suivantes : elaviecarel@lacharente.fr ou slacourarie@lacharente.fr ou smerceur@lacharente.fr